

Compte rendu de la réunion de la Commission Marchés Publics, qui s'est tenue le 19 septembre 2022 à 20h30 heures, en visioconférence.

Participants :

- Membres de la Commission : B. Julienne, S. Blin, R. Jeannot

Compte tenu de leur vétusté, qui les rendait inaptes, il est apparu nécessaire de remplacer les jeux d'enfants localisés au Mesnil Blondel. Cette dépense est inscrite au budget 2022.

- Pour remplacer les deux jeux existants, deux nouveaux jeux ont été sélectionnés par l'adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse en liaison avec le service technique : une Maison UMINITI GERBA et un jeu à bascule MILTON. Cette sélection a été présentée à la Commission Jeunesse.
- Sur la base de cette sélection, trois entreprises ont été contactées et celles-ci ont établi des devis, pour la fourniture et l'installation des jeux.
- D'autre part, deux entreprises de maçonnerie ont été contactées pour l'extension de la zone et la remise en place de bordures, afin de respecter les normes de dimension du sol souple.
- Les devis pour les jeux s'élèvent à :
 - o Société Récré'Action 25 757,57€ ht 30 909,08€ ttc
 - o Société Huck-Occitania 29 315,00€ ht 35 178,00€ ttc
 - o Société Jeux m'éclate 28 963,05€ ht 34 755,66€ ttc
- Les devis pour l'extension de la zone et les bordures s'élèvent à :
 - o MCI 1 320,00€ ht 1 584,00€ ttc
 - o SOGICO 2 830,00€ ht 3 396,00€ ttc

Après échanges et discussion, la Commission, à l'unanimité, recommande au Conseil Municipal, de retenir les propositions des entreprises Récré'Action et MCI, pour un montant total de 27 077,57€ ht, soit 32 493.08€ ttc, et d'autoriser le Maire à engager les commandes.

B. JULIENNE